

Embryon, mon amour, Jérôme Lejeune au procès de Maryville

Article rédigé par *Aude Dugast**, le 16 avril 2004

Céline Siorac raconte dans ce livre une histoire véridique, vécue aux Etats-Unis, dans la petite ville de Maryville (Tennessee) en 1989 : des parents divorcent après avoir conçu in vitro puis congelé sept embryons ; que vont-ils devenir ? Le juge appelé à trancher la question lance un appel à témoins en direction de scientifiques susceptibles de l'éclairer pour qualifier ces embryons : êtres humains ou simples objets ? Cette qualification est fondamentale ; si les embryons sont qualifiés d'êtres humains, ils doivent être confiés à garde, si ce sont des objets, rien ne s'oppose à leur destruction.

Le professeur Jérôme Lejeune répond à l'appel du juge, à la demande de l'avocat de la mère des embryons, afin d'apporter l'éclairage de la génétique sur le début de la vie. C'était le premier procès de ce genre. Il a une valeur symbolique. Jamais plus juste réponse n'a été apportée.

En quoi la science permet-elle de répondre à la question du juge ? En nous initiant aux mystères de la génétique, Jérôme Lejeune montre que dès la fusion des gamètes, toute l'information génétique humaine est donnée. La distinction entre le pré-embryon et l'embryon n'a aucun fondement scientifique car dès la conception, la structure moléculaire du zygote et l'information génétique sont totalement imbriquées.

Cette histoire vraie a donné lieu à un débat étonnant. Le lecteur assiste à une discussion passionnée. Le procès se lit comme un roman, mais ce sont des vies humaines qui sont en jeu : d'un côté l'avocat de Mary Davis, la mère, assisté du Professeur Lejeune qui, avec toute la pédagogie qu'on lui connaît, définit scientifiquement l'embryon et montre comment la science permet de mieux comprendre l'être humain. De l'autre, l'avocat du père des embryons qui craint par-dessus tout de devoir un jour assumer la responsabilité de ses enfants et préfère donc les détruire.

Quel sera le sort de ces embryons, " orphelins transitoires dans le temps suspendu de la bonbonne " ? Qui saura emporter la conviction du juge Dale Young ? Le procès de Maryville eut à répondre à une question sans précédent depuis 3000 ans. Il demeure aujourd'hui un résumé saisissant des enjeux posés par l'éthique biomédicale contemporaine.

E-dite, " récit ", mars 2004, 255 pages, 20 €

>

>